Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260410-2026_04_08_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-04-08-04

Nombre de Conseillers : - En Exercice : 11
- Présents : 11
- Votants : 11
- Procurations : 0

Date de la Convocation : 30 mars 2026
Date de l'affichage : 30 mars 2026

Le huit avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MOAL Pierre-Yves, maire.

PRÉSENTS : MOAL Pierre-Yves, OGER Thibaud, QUENTRIC Magalie, HIRRIEN Jean-Paul, MOAL Michelle, RAUTUREAU Mikaël, FAGOT Cyrille, DOUAY Laurence, GOURCY Sandra, BOTHOREL Philippe et ABGRALL Pauline
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RAUTUREAU Mikaël

Objet : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Il est procédé au vote au scrutin secret pour les nominations, sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. L 2121-21).

Monsieur Le Maire propose donc de voter à main levée au scrutin de liste.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil,

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** et à **11** voix pour :

➢ **NOMME** les personnes suivantes au sein de la Commission d'Appel d'Offres :
1. BOTHOREL Philippe, titulaire
2. DOUAY Laurence, titulaire
3. FAGOT Cyrille, titulaire

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260410-2026_04_08_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-04-08-04

4. OGER Thibaud, suppléant
5. HIRRIEN Jean-Paul, suppléant
6. QUENTRIC Magalie, suppléante

Fait à Locmélar, le 8 avril 2026

Le Maire,
MOAL Pierre-Yves

Le secrétaire de séance,
RAUTUREAU Mikaël

